

L'OBSE^RVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

//// Phénomène des incendies

Une réelle menace pour
les populations

//// Sécurité routière

Le nombre de victimes d'accidents
augmente : 246 morts en 3 mois

Scrutin du 31 octobre

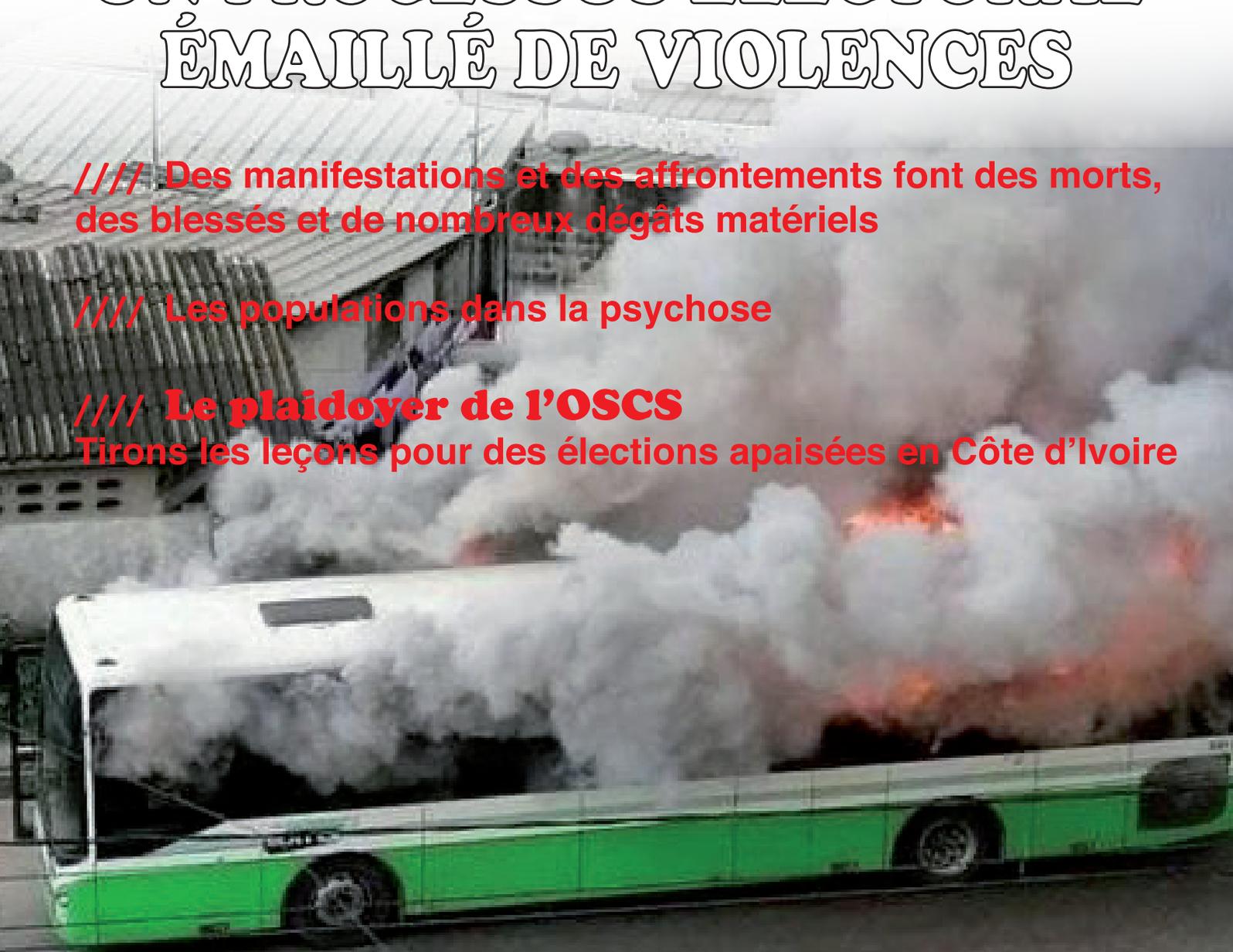
UN PROCESSUS ÉLECTORAL ÉMAILLÉ DE VIOLENCES

//// Des manifestations et des affrontements font des morts,
des blessés et de nombreux dégâts matériels

//// Les populations dans la psychose

//// Le plaidoyer de l'OSCS

Tirons les leçons pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire



Élection présidentielle : le cauchemar des Ivoiriens !



Doit-on toujours avoir peur des élections présidentielles en Côte d'Ivoire ? C'est la question que nous nous posons dans ce 14ème numéro du Bulletin d'information "L'Observateur de la Cohésion Sociale", au regard des violences qui

ont entaché le scrutin du 31 octobre 2020. A l'instar des élections présidentielles de ces 25 dernières années en Côte d'Ivoire, ce scrutin a encore fait des morts, des blessés et d'importants dégâts matériels.

Dès le début du dernier trimestre de l'année, à l'approche de la date du scrutin, des populations apeurées, se déplaçaient déjà d'Abidjan vers les villes et villages de l'intérieur du pays. D'autres se réfugiaient carrément dans les pays voisins. C'est à croire que les élections présidentielles qui, depuis 1995, troublent la quiétude des Ivoiriens, à l'approche de la date du scrutin, sont devenues désormais un cauchemar pour les populations.

La rupture entre les alliés du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP) -coalition de partis au pouvoir- et les discours incitant à la haine et à la division ne rassuraient pas du tout. Plusieurs observateurs de la scène politique ivoirienne s'inquiétaient du fait que cette élection qui arrive risquait de conduire encore la Côte d'Ivoire dans une situation chaotique, à l'image de la crise post-électorale de 2010-2011. Des inquiétudes qui, malheureusement vont être confirmées par des actes de violences perpétrés dans plusieurs villes, pendant les périodes préélectorale, électorale et post-électorale. Le bilan est implacable : plusieurs morts et blessés, et de nombreux dégâts matériels. Hélas ! Devons-nous continuer de nous traumatiser de façon cynique et cyclique tous les 5 ans? Non ! Fiers Ivoiriens, il est temps de tirer les leçons de ces crises électorales afin d'adopter des comportements conséquents pour nous offrir, à l'avenir, des élections apaisées.

Outre ces violences électorales, d'autres faits importants qui ont troublé la quiétude des Ivoiriens, sont traités dans ce Bulletin N° 14. Notamment, les manifestations d'élèves qui chaque année, à travers des actes de violences réclament des congés de Noël anticipés ou la suppression des frais supplémentaires des Comités de gestion des établissements scolaires (COGES). Deux autres phénomènes à la peau dure, que le gouvernement s'emploie à éradiquer de la société ivoirienne.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY



Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ **P. 2**

Actualité _____ **P. 3**

Etat de la Cohésion Sociale _____ **P. 4**

Plaidoyer _____ **P. 5**

Pas à pas _____ **P. 6**

- *La cohésion sociale : On avance, on recule*
- *Tout Azimut*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ **P. 7**

Zoom Sur... _____ **P. 8**

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 22426734

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Scrutin du 31 Octobre UN PROCESSUS ÉLECTORAL ENTACHÉ DE VIOLENCES

Malgré les exhortations de la classe politique et des populations à des élections apaisées, le processus électoral qui a abouti au scrutin du 31 Octobre 2020, a été émaillé de violences.

Entamées après l'appel à la désobéissance civile lancé par l'opposition (PDCI, FPI, EDS,...), le 20 septembre 2020, les manifestations de protestation se sont poursuivies au 3ème trimestre de l'année, dans les communes d'Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays. Les violences qui se sont intensifiées avaient toujours pour objectif de s'opposer à la candidature du Président de la République et à l'organisation du scrutin du 31 octobre.

Des affrontements entre partisans

De Bongouanou à Dabou, en passant par Yopougon, M'batto, Daoukro, Daloa, Gibéroua... plusieurs localités ont connu, au cours de cette période, des violences qui ont fait plusieurs victimes. Des manifestations se sont transformées en conflits communautaires. C'est le cas à Bongouanou, où un conflit entre Agni et Malinké a fait 3 morts, 14 blessés et plusieurs dégâts matériels. Il en est de même dans le département de Dabou, où des manifestations ont provoqué des affrontements entre communautés Adjoukrou et Malinké, faisant 20 morts, 67 blessés, des habitations et des véhicules de transport en commun incendiés, et plusieurs biens emportés.



Une habitation incendiée à Boguédia (Daloa), par des individus opposés au scrutin du 31 octobre 2020.

Les mesures prises par la CEI et les autorités administratives locales n'ont pas réussi à empêcher les partisans de l'opposition de multiplier les actions visant à empêcher la tenue du scrutin présidentiel. En général, les actions de violences enregistrées, ce jour-là, étaient entre autres, des affrontements entre partisans du RHDP et de l'opposition ou entre partisans de l'opposition et forces de l'ordre ; des agressions physiques sur des militants, des populations et des observateurs électoraux ; des incendies de matériel électoral ; des saccages de locaux de Commissions électorales indépendantes (CEI) locales ; des cas de destruction de biens publics ou privés ; et des menaces contre les populations ou les agents électoraux. Ces actes qui ont non seulement perturbé la circulation

dans certaines circonscriptions électorales et empêché des électeurs de prendre part au vote, ont entraîné par endroits, l'ouverture tardive et la fermeture anticipée de certains bureaux de vote.



L'affiche d'un candidat détruite à Guibéroua le 30 octobre.

De graves conséquences

Les conséquences enregistrées le jour du scrutin du 31 octobre sont alarmantes. Une vingtaine de morts et au moins 336 blessés ont été enregistrés. Dans des villes comme Didiévi, Sakassou, Botro, Béoumi, Daoukro, M'bahiakro, Prikro, Djekanou, Taabo, Adzopé, Alépé, M'batto, Gagnoa, Zouan-Hounien et Zuénoula, les activités ont été paralysées par des manifestants qui ont obstrué des routes avec des troncs d'arbres et des pneus brûlés. Aussi, dans des communes comme Béoumi, Sakassou, Azaguié, Tiassalé, Sikensi, Agboville, Vavoua, Grand-Lahou, Akoupé, Issia, Hiré, Guiglo, Kounahiri, Ferkessedougou, Bouaflé, Sinfra, Bloléquin, Soubré, Méagui, Buyo et Sassandra, le matériel électoral (urnes, listing, bulletins de votes...) a été détruit.

Le processus à bon port malgré les violences localisées

Si les manifestations de l'opposition ont influencé négativement la bonne tenue du scrutin dans certaines localités, il est à noter qu'il est allé à son terme de façon acceptable, comme indiqué par plusieurs Missions d'observation électorale, avec un taux de participation de 53,99%, selon la CEI. Il faut saluer le professionnalisme des 35 000 forces de l'ordre déployées sur tout le territoire national. Elles ont su assurer la sécurité du processus électoral et maîtriser les violences localisées, malgré la tension et la gravité de ces actes de violences. On note aussi l'engagement de la Commission électorale indépendante et des Ivoiriens en général, qui a permis au scrutin de se tenir.

Ferdinand MEKAPEU / Jean-Luc KOUAMÉ

Accidents de la circulation 246 PERSONNES TUÉES EN 3 MOIS



Une opération de secours de victimes d'un accident sur l'axe Katiola-Fronan le 15 Décembre 2020.

Au cours du dernier trimestre 2020, 7.466 victimes d'accidents de la route ont été enregistrées contre 6.368 au précédent. 246 personnes ont perdu la vie dans 5.036 accidents et 7.220 ont été blessées. On note une augmentation des victimes par rapport au trimestre précédent, au cours duquel 145 morts et 6.223 blessés avaient été enregistrés. Le quatrième trimestre a donc été plus meurtrier que le troisième, avec une hausse de 101 morts, et d'environ 387 accidents. C'est en moyenne 19 morts par semaine. C'est d'ailleurs le lieu d'exiger des automobilistes plus de prudence au volant et le respect du code de la route. Pour cela, les acteurs de la sécurité routière, notamment, l'Office national de la sécurité routière (OSER) et la Police nationale doivent sensibiliser davantage les usagers de la route et sanctionner avec rigueur les contrevenants au code de la route.

Phénomène des incendies : LES POPULATIONS DE PLUS EN PLUS MENACÉES

De 490 cas au 3ème trimestre, le nombre des incendies en Côte d'Ivoire est passé au dernier trimestre de l'année, à 578 ; soient plus de 6 cas par semaine. Avec une hausse de 88 cas, ces incendies ont endeuillé plusieurs familles et causé d'importants dégâts matériels. L'on a enregistré 4 morts et 12 blessés.

Outre les feux de chambre (235 cas), véritable menace pour les familles, les feux de voiture, de poteau et de niche électrique (236 cas) demeurent aussi une menace pour les populations. Ces incendies par leur ampleur et leurs conséquences, en termes de décès, de blessés et de dégâts matériels et financiers, ont rendu vulnérables plusieurs familles. L'ampleur de ces dégâts nécessite le renforcement de la sensibilisation des populations sur les mesures à observer afin de réduire les conséquences des incendies dans les ménages.

Frais de COGES et congés anticipés DEUX PHÉNOMÈNES QUI PERTURBENT L'ÉCOLE

La question des coûts des frais scolaires supplémentaires institués dans les écoles publiques par les Comités de gestion des établissements scolaires (COGES) a provoqué au-delà des plaintes habituelles des élèves et leurs parents, des manifestations de protestation. Celles-ci ont occasionné des arrêts de cours.

Ces arrêts de cours perturbent les élèves qui pendant ces manifestations, marquées par des actes de violences, ont du mal à se concentrer sur leurs études. Aussi, les enseignants accusent des retards dans la mise en œuvre des programmes scolaires, lorsque ces manifestations persistent. Et cela a un impact négatif sur la formation des élèves. Ce qui agit évidemment sur les résultats scolaires de ces jeunes apprenants à la fin de l'année scolaire. Ce sont 44 localités du pays qui ont été affectées par ces manifestations de protestation des élèves contre les frais de COGES. Depuis des années, ces frais bien que fixés par les représentants des parents d'élèves dans les COGES, lors des réunions et des assemblées générales, soulèvent de façon récurrente des débats et des incompréhensions entre les acteurs de la communauté éducative, impactant négativement le droit à l'éducation des enfants.



Une élève du Lycée moderne de Dimbokro a été tuée, le 11 décembre 2019, lors de manifestations pour des congés de Noël anticipés.

La quiétude dans le milieu scolaire a été également perturbée au cours de ce quatrième trimestre, par des manifestations d'élèves réclamant des congés anticipés à l'approche des fêtes de fin d'année. Et ce, à travers des actes de violence de groupes d'élèves, se déportant dans des établissements publics et privés pour forcer l'administration et le corps enseignant à arrêter les cours avant la date indiquée pour les congés de Noël. Ces élèves s'imposent aux maîtres devant tous, au vu et au su des parents et des autorités. Pour quelle éducation à nos enfants ? Il est donc urgent qu'une solution durable soit trouvée à ces deux phénomènes qui gangrènent l'école ivoirienne.

Une sélection de Mamadou SOUMAHORO

TOURNONS LA PAGE DES VIOLENCES ÉLECTORALES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



Un véhicule de transport commun incendié à Yopougon, le 20 Octobre 2020, par des manifestants opposés à la tenue de l'élection présidentielle du 31 Octobre.

Quelles leçons en tirer pour les élections à venir ?

En principe, l'élection en tant que mode de désignation ou de renouvellement de la classe dirigeante, est un jeu politique ancré dans une culture démocratique. Mais les périodes électorales sont devenues des moments de peur pour les populations en Côte d'Ivoire. Malgré les exhortations à éviter les erreurs du passé, les campagnes de sensibilisation et les interpellations, l'élection présidentielle de 2020 n'a pas échappé à la tradition des violences électorales que connaît la Côte d'Ivoire depuis 1995 -une année qui a été perturbée par un boycott actif de l'élection présidentielle-. Face à ces violences récurrentes en période électorale, que faire pour que les élections à venir se déroulent dans un environnement apaisé ? Ces élections pourraient échapper au cycle infernal de violences si l'on adresse les causes des violences électorales. Il s'agit essentiellement d'entreprendre les actions suivantes :

Le processus électoral de la présidentielle 2020 s'est poursuivi jusqu'à la tenue du scrutin le 31 octobre 2020, dans un environnement tendu. Il a pris fin avec la réélection du Président Alassane Ouattara. Les différentes étapes de ce processus se sont déroulées dans un environnement politique délétère. Le dialogue politique, censé conduire à une élection apaisée, a été rompu et la méfiance entre les leaders politiques s'est accentuée. Cette atmosphère présageait des tensions, voire des violences au cours de ces différentes étapes. Et cela s'est avéré, plongeant plusieurs familles et communautés dans la désolation.

Pourquoi tant de gâchis ?

De la période préélectorale à la phase post-scrutin, plusieurs manifestations de protestation et des actes, parfois violents, ont été enregistrés. Il s'agit notamment, des marches ; des sit-in ; des meetings ; des destructions de matériels électoraux et d'identification, d'édifices publics ou privés (bureaux de la CEI, postes de police, mairies, sièges de partis politiques) ; et des obstructions de voies. Ces manifestations ont entraîné dans plusieurs localités des affrontements et des conflits communautaires. Endeillant ainsi des familles au des cours de ce dernier trimestre de l'année 2020. Les victimes sont estimées à plus de 3 500, parmi lesquelles plusieurs morts, des portées disparues, plus de 1000 blessés et plus de 2 200 personnes ayant subi des dégâts matériels.

En somme, cette élection a été marquée par des violences avant, pendant et après le scrutin, avec des affrontements à relent intercommunautaire qui ont sérieusement fragilisé la cohésion sociale.

- la poursuite du dialogue politique sur les points de désaccord entre le pouvoir et l'opposition, notamment la composition de la Commission électorale indépendante.
- la participation de toutes les sensibilités politiques au processus électoral, et la sensibilisation de leurs militants et sympathisants à la non-violence et au respect des droits humains et des institutions de la République ;
- l'engagement de tous les acteurs politiques au renforcement de la cohésion sociale à travers des messages de rassemblement et de paix ;
- l'utilisation des voies de recours légales par les candidats aux différentes élections, en cas de contentieux ;
- l'engagement des organisations de la société civile à sensibiliser et éduquer les populations au civisme et à la culture démocratique ;
- le professionnalisme des médias dans le traitement de l'information, en refusant de relayer les discours de haine et de division des acteurs politiques qui attisent la violence au sein des communautés.

C'est à ce prix que nous aurons des élections sans violence en Côte d'Ivoire, à l'image des pays dits développés et des pays africains qui réussissent à travers des principes démocratiques, à désigner leurs dirigeants dans la paix et la stabilité.

Alors, disons définitivement non aux violences en période électorale. Les élections doivent cesser d'être des périodes d'angoisse et de peur pour nos populations. Elles ne doivent pas être l'occasion de manipulation des populations par des acteurs politiques pour assouvir leurs desseins individuels.

Mamadou FOFANA

LA COHÉSION SOCIALE...

 On avance

DECRISPATION POLITIQUE : BEDIE ET OUATTARA RENOUENT LE DIALOGUE

Grâce à une rencontre historique entre le président Alassane Ouattara et son aîné Henri Konan Bédié, chef de file de l'opposition, deux anciens alliés en disgrâce, une nouvelle ère de décrispation de la situation socio-politique souffle sur la Côte d'Ivoire, depuis le 11 Novembre 2020. Ces deux leaders de la scène politique ivoirienne ont décidé ainsi de renouer le dialogue après deux ans de rupture, et mettre fin à l'impasse politique dans laquelle la désobéissance civile et le boycott actif, lancés par l'opposition, ont conduit le pays. Les deux personnalités au sortir de leur tête-à-tête, ont déclaré en effet, qu'ils ont décidé de se rencontrer en vue de briser le « mur de glace et travailler à la décrispation de la situation sociopolitique ».

 On recule

LA VIOLENCE N'EST PAS UN MOYEN DE CONTESTATION DEMOCRATIQUE

La Côte d'Ivoire a été sérieusement éprouvée par les violences qui ont entaché l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Des partis de l'opposition, en désaccord avec le Gouvernement sur le processus électoral, ont refusé d'y participer. Aussi ont-ils appelé leurs partisans à la désobéissance civile et au boycott actif. La mise en œuvre de cet appel a tourné au drame, car les manifestations ont souvent dégénéré en affrontements intercommunautaires, provoquant des morts, des blessés et des destructions de biens publics et privés (véhicules, maisons et commerces). Et sabotant ainsi, les importants acquis du pays, en termes d'infrastructures économiques mais aussi de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Et pourtant, le boycott d'une élection ne rime pas forcément avec la violence. Qui, on ne le dira jamais assez, n'est pas un moyen de contestation démocratique. La Côte d'Ivoire a déjà connu des élections boycottées sans violence et dans le respect des droits des autres d'y participer. Ce fut le cas en 2015 et cela devrait servir d'exemple. Car les élections ne doivent pas être l'occasion de perpétrer des actes de violence.

ADAM ABOU

TOUT AZIMUT



M. N'GORAN K. ALEXIS,
Secrétaire Technique de la Commission
Régionale de l'OSCS de la Marahoué :
« Nous avons eu deux rencontres de
sensibilisation à la paix »

**PRÉSENTATION ET MISSIONS
DE LA COMMISSION**

« Installée le 8 mai 2019, la commission régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale de la Marahoué est composée de 15 membres. Elle est chargée de contribuer à la prévention des conflits, d'animer et coordonner le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, de faire le suivi des indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale au niveau régional, de renseigner régulièrement le Système intégré de production et de gestion d'informations stratégiques en matière de solidarité et de cohésion sociale (SIPGIS-SCS), de faire l'état de la solidarité et de la cohésion sociale, etc.»



Des forces vives de la Région de la Marahoué, à l'occasion d'une rencontre avec la Commission régionale de l'OSCS.

**SENSIBILISATION POUR
DES ÉLECTIONS APAISÉES**

« La crise postélectorale dans quelques localités du département de Bouaflé, telles que Bonon et Zaguiéta, a failli troubler la quiétude des populations. Mais avant l'élection présidentielle du 31 octobre, nous avons eu deux rencontres de sensibilisation à la paix. Le préfet, en sa qualité de président de la Commission régionale, a réuni les forces vives du département pour les exhorter à œuvrer pour des élections apaisées, en vue de préserver la cohésion sociale. Nous avons également initié des réunions pour inviter les présidents des jeunes des différentes communautés et des partis politiques, à prendre des engagements fermes pour des élections pacifiques. Ces actions ont été salutaires car malgré les rumeurs d'attaque et quelques vives tensions, les jeunes ont su préserver la paix, et nous n'avons déploré aucune perte en vie humaine dans notre région »

T. OUATTARA / E. MANGOUA

EN FILIGRANE

Solidarité nationale

LA MINISTRE KONE MARIATOU VOLE AU SECOURS D'UN NON-VOYANT

Le chanteur non-voyant Eli Zogbé a reçu le mardi 22 décembre dernier, dans la commune de Sinfra, la visite d'une délégation du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, conduite par Mme Virginie Yapo, Directrice de la Solidarité. Les émissaires de la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné, sont allés lui apporter le soutien et le réconfort du gouvernement. Et ce, à travers des dons en vivres et non vivres (du riz, de l'huile, du sel...). Cette visite est intervenue suite à son passage à l'émission C'midi de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), au cours de laquelle, le chanteur en détresse a lancé un SOS. En effet, marié et père de deux enfants, il est non-voyant depuis la naissance, et est issu d'une famille de 4 enfants non-voyants comme lui. Survenant aux besoins de sa famille avec ses talents de chanteur, il traverse des moments beaucoup plus difficiles depuis l'avènement de la Covid-19. La Directrice de la Solidarité, qui avait à ses côtés le Secrétaire général de la préfecture de Sinfra, a indiqué qu'après son passage à la télé, la ministre Mariatou Koné a été très touchée par la situation de cet homme. Elle les a donc instruits de se rendre à Sinfra pour lui apporter le soutien du gouvernement.

V. OULOTO

Bilan annuel de l'OSCS LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE PERSONNEL RELÈVENT DES ACQUIS À CONSOLIDER



L'atelier bilan de l'OSCS, au titre de l'année 2020, a été l'occasion pour les agents de passer en revue tous les axes de la gestion de la structure.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a organisé le 30 décembre 2020, à son siège, sis à Angré 7ème Tranche (Cocody), son traditionnel atelier bilan annuel, au titre de l'année 2020. Cet atelier présidé par le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim, avait pour objectif, de faire d'une part, le point d'une année d'activités en terme de réalisations, d'acquis et de difficultés, et d'autre part, de dégager les perspectives pour l'année 2021. Au nombre des acquis, on note le renforcement des organes de l'OSCS, à travers la mise en place du Comité consultatif avec la nomination par arrêté ministériel des 17 membres qui le composent ; l'installation de la Commission régionale du Bounkani ; le renforcement des capacités techniques des agents de l'OSCS ; le Monitoring de l'élection présidentielle de 2020 pour la prévention des conflits électoraux ; la production de 52 rapports hebdomadaires sur l'état de la solidarité et de la cohésion sociale ; et le suivi des situations de crises entre les communautés.

Ces résultats ont pu être atteints grâce à l'appui constant de Madame la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté ; au soutien des partenaires tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ; et à la bonne collaboration avec la Direction générale de l'administration du territoire du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) et la Gendarmerie nationale.

Cet atelier a été l'occasion de faire le diagnostic du fonctionnement des différents départements et services de l'OSCS afin de déterminer les difficultés et les dysfonctionnements. Il a aussi servi de cadre pour la proclamation des résultats du Prix d'excellence du personnel de l'OSCS au titre de l'année 2020.

Ainsi, les agents Kassi Emmanuel Moïse Kouamé, Mékapeu Gueu Keuko Ferdinand et Angaman Youssouf ont été, au terme d'un processus participatif de notation, désignés respectivement 1er, 2ème et 3ème meilleurs agents de l'OSCS.

L'atelier bilan 2020 de l'OSCS s'est achevé par une partie de team building qui a permis aux agents de renforcer leurs liens et l'esprit d'équipe.

Fatou DIALLO

Célébration de la Journée nationale de la paix DEUX MONITEURS DE L'OSCS DISTINGUÉS

Deux moniteurs d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont été distingués le 15 novembre 2020, à l'occasion de la célébration de la 24ème édition de la Journée nationale de la paix (JNP), dans la commune de Koumassi, à la Place de l'Espérance. Il s'agit de Mme Anougré Nicole et de M. Brou Marius, respectivement moniteurs de l'OSCS à Yopougon et à Abobo. Ils ont été élevés au rang de Chevalier dans l'Ordre du Mérite National de la Solidarité, pour leur engagement dans le renforcement de la cohésion sociale. Les deux récipiendaires ont reçu des mains de Madame la Ministre de la Solidarité de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Professeuse Mariatou Koné, une médaille et un diplôme d'honneur. Ils ont, par la voix de M. Brou Marius, exprimé leur reconnaissance à Madame la ministre. « Nous sommes heureux de recevoir ces distinctions, en tant que moniteurs d'alerte précoce, des mains de Madame la ministre Mariatou Koné. Nous dédions ces distinctions à tous les autres moniteurs car c'est le fruit de nos efforts conjugués. Nous travaillerons davantage pour la consolidation de la paix dans notre pays », a-t-il déclaré.



Les deux moniteurs de l'OSCS distingués, brandissant avec fierté, leur diplôme d'honneur, en compagnie du DG Tiohozon Ibrahim Coulibaly (au milieu).

Cette célébration dont le thème était "Ensemble, consolidons la paix et préservons nos acquis", a été l'occasion pour le Parrain de la cérémonie, Monsieur le Premier ministre, Ministre d'Etat, Hamed Bakayoko -élevé au rang de Commandeur dans l'Ordre du Mérite National de la Solidarité-, d'exhorter tous les acteurs à promouvoir la paix, à consolider les acquis et à renforcer la cohésion sociale.

Fatou DIALLO



**Votre organe de veille, d'alerte et d'aide
à la décision pour le renforcement
de la cohésion sociale.**

Mission d'observation pour une élection apaisée COMMENT L'OSCS A ACCOMPAGNÉ LE SCRUTIN DU 31 OCTOBRE

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 31 Octobre 2020, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a conduit une Mission d'observation électorale (MOE).



Une vue de la salle de situation de l'OSCS, dans le cadre de l'observation électorale du scrutin du 31 Octobre 2020.

Afin de contribuer au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a organisé, sous l'égide du Ministère de la Solidarité de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), une mission d'observation du scrutin présidentiel de 2020. Qui s'imposait, en raison de l'enjeu de cette élection et des risques de violences qui l'entouraient. Cette mission d'observation assez particulière de l'OSCS visait à contribuer à l'organisation d'une élection présidentielle apaisée, gage du renforcement de la cohésion et de la consolidation de la paix, dans notre pays.

Une mission d'observation particulière

La particularité de la Mission d'observation de l'OSCS réside dans son organisation. Cette observation électorale a consisté, en effet, en la mise en place d'une salle de situation qui a coordonné tout le processus, en recueillant les informations avec les observateurs et les moniteurs déployés dans les localités ciblées mais aussi sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, l'OSCS a suivi par le biais de 150 observateurs, la campagne électorale du 15 au 29 Octobre, le déroulement du scrutin le 31 octobre et la période post-scrutin du 1er au 16 novembre, dans les localités de Bouaké, Dacoukro, Grand-Bassam, Aboisso, Bonoua, Abidjan, Agboville, Adzopé, Divo, Lakota, Gagnoa, Daloa, Man, Guiglo, Duékoué, Bouna, Boundiali, Odienné et Korhogo. Les moniteurs du Mécanisme d'alerte précoce ont couvert les autres localités du territoire national. Tous les dysfonctionnements constatés dans les lieux et bureaux de vote, par lesdits observateurs, étaient signalés aux autorités compétentes par les superviseurs, dans le but de susciter une réponse pour rétablir l'ordre et permettre la poursuite normale du processus électoral. Ces superviseurs sont les Secrétaires techniques des commissions régionales de l'OSCS. Contrairement aux missions classiques, cette mission d'observation de l'OSCS a donc consisté en un suivi proactif du processus électoral du Président de la République, essentiellement axée sur la préservation de la cohésion sociale et de la solidarité.

La contribution de l'OSCS à la tenue d'un scrutin apaisé

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a observé au cours du processus électoral, des incidents parfois violents dans des localités comme Ferkessedougou, Bouaflé, Soubré, Dabou, Yamoussoukro, Toumodi, Bongouanou et Bonoua. Face à certains incidents de nature à mettre à mal la cohésion sociale, la Mission d'observation de l'OSCS a alerté la Commission électorale indépendante ou d'autres acteurs compétents afin d'intervenir dans le processus électoral. Ces alertes ont permis de désamorcer les menaces de violence et de perturbation du scrutin du 31 octobre dans plusieurs localités. Pendant cette élection, le mécanisme mis en place a donné 72 alertes. Les acteurs de réponses ont apporté des solutions à 62 de ces alertes qui ont porté essentiellement sur la sécurisation des centres et des bureaux de vote, l'absence d'agents ou de matériel électoral et l'empêchement de circuler dans des circonscriptions électorales. Le moins que l'on puisse dire à l'issue de cette mission d'observation de l'OSCS, c'est que malgré l'environnement politique tendu avec le mot d'ordre de désobéissance civile et de boycott actif lancé par l'opposition, l'élection s'est déroulée de façon acceptable, grâce à l'accompagnement des Missions d'observation électorale comme celle de l'OSCS. Elle a contribué à l'apaisement du processus électoral à travers son mécanisme de suivi et d'alerte.

Mamadou SANOGO

LA NOTE

PRIVILEGIER TOUJOURS LE DIALOGUE

Le pouvoir et l'opposition ont décidé enfin, de renouer le dialogue politique, après les violences électorales. Un dialogue qui arrive tardivement car l'élection présidentielle de 2020 a enregistré des actes d'une violence extrême avec de graves conséquences. Et c'est après ces conséquences qu'on se ressaisit pour recourir au dialogue. Et pourtant, il aurait fallu privilégier ce dialogue, dès le départ, pour que l'on fasse l'économie de cette énième crise. « Dans la recherche de la paix, de la vraie paix, de la paix juste et durable, on ne doit pas hésiter un seul instant, à recourir, avec obstination au dialogue », a toujours prôné le père fondateur de la nation ivoirienne, Félix Houphouët Boigny. Le dialogue doit donc être toujours au cœur de tous nos actes, quels que soient nos différends, nos intérêts et nos aspirations.

A. ABOU